

[COMMUNIQUÉ DE PRESSE – RENTRÉE UNIVERSITAIRE]

« Si c'est pas oui, c'est non. » : l'ULB unit ses forces pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes

- L'ULB a mis ces dernières années le bien-être au centre de ses occupations. Celui des étudiantes et étudiants en fait pleinement partie et la lutte contre les harcèlements et violences en est une condition essentielle.

- À travers sa campagne d'éducation au consentement "Si c'est pas oui, c'est non." lancée à l'occasion de la rentrée universitaire, l'ULB veut sensibiliser l'ensemble de sa communauté et surtout mettre en avant les nouvelles pistes d'action et rappeler l'existence de ses différents services d'accompagnement et d'écoute.

Les violences sexuelles et sexistes, le harcèlement moral et le harcèlement sexuel occupent une place de plus en plus identifiée dans notre société. L'Université ne fait malheureusement pas exception. Le mouvement mondial **#MeToo**, a encouragé la libération de parole des personnes victimes ou témoins de ces agressions. À l'ULB, le mouvement **#balancetonfolklore** a permis en 2021 de dénoncer cette problématique et de la rendre visible.

« Sans consentement réel, il n'y a pas de fête... Nos campus doivent être des lieux sûrs. Celles et ceux qui sont menacés ou harcelés doivent pouvoir dénoncer ces faits et nous devons toutes et tous les aider, les protéger et les soutenir. Lutter contre les violences sexuelles, c'est un combat commun et permanent », rappelle **Annemie Schaus, rectrice de l'ULB**.

Les autorités de l'Université se sont mobilisées pour mettre en place **un plan de lutte contre les violences sexuelles et sexistes**. Ce plan est **piloté par une commission** composée à **50% d'étudiantes et d'étudiants**, représentants de l'Association inter-cercles (AIC), l'Association des cercles étudiants (ACE) et du Conseil étudiant (BEA). Afin de contribuer à la mise en œuvre multidisciplinaire du plan de lutte, ils sont associés au sein de la commission aux responsables de tous les services impliqués dans la gestion de cette problématique (Cash-e, Genre et diversité, Bien-être étudiant-e, ULB Santé, Communication) et au Vice-recteur aux Affaires étudiantes, Alain Levêque.

Plusieurs groupes de travail ont collaboré au développement d'actions concrètes, immédiates mais aussi à plus long terme avec la volonté de mettre en œuvre des moyens de lutte efficaces pour **faire cesser toutes les formes de harcèlement, de violence ou d'agression sexuelle**, qu'elles aient lieu sur les campus ou en dehors.

Des actions concrètes à partir de la rentrée

→ Formation consentement

Des **formations** sont dispensées aux comitardes et comitards des cercles reconnus, aux déléguées et délégués des associations étudiantes ainsi qu'aux agentes et agents de sécurité de l'ULB. L'objectif à terme est de former l'ensemble de la communauté estudiantine.

→ **Charte du consentement**

L'Association des cercles étudiants (ACE) va développer, avec l'aide d'une experte juridique, une **charte relative à la gestion des agressions sexuelles et sexistes en leur sein**.

→ **Safe zones**

Ces safe zones seront installées de façon durable dans la salle de fête « Jefke » sur le campus de la Plaine et dans d'autres lieux festifs estudiantins (par exemple à la St-V). Une personne formée y sera présente pour apporter son aide, accueillir l'étudiant-e en difficulté, l'écouter ou la/le laisser décompresser, identifier ses besoins immédiats et tenter d'y répondre.

→ **Campagne de sensibilisation « Si c'est pas oui, c'est non. »**

Dès la rentrée, du matériel de communication sera diffusé pour contribuer à l'éducation au consentement des membres de la communauté universitaire. La campagne sera déclinée sur des affiches, flyers pour tester ses connaissances, les réseaux sociaux, en vidéo, via des stickers, des gobelets réutilisables, etc.

Le ton de la campagne se veut positif et projette chacune et chacun dans une relation positive consentie. Son message n'est pas genré : tout le monde peut être victime, agresseur ou témoin. Elle n'a pas pour objectif de culpabiliser ou de diaboliser, la campagne présente des comportements potentiellement à risques (sous la forme de messages éducatifs) dans lesquels tous et toutes peuvent se reconnaître.

→ **Renforcement de la cellule Cash-e**

Pour répondre à la problématique des multiples formes de harcèlement, des violences et agressions sexuelles, l'ULB a créé en septembre 2020, **Cash-e, le centre d'accompagnement et de soutien dans les risques de harcèlement envers les étudiantes et étudiants**. Sa spécificité: son indépendance des autorités. Il voit aujourd'hui **son action renforcée avec l'engagement de trois personnes supplémentaires et une présence dans deux implantations** (Solbosch et Erasme). Le Centre d'accompagnement et de soutien dans les risques de harcèlement envers les étudiantes et étudiants vient en aide à celles et ceux qui sont aux prises avec des situations de harcèlement moral ou sexuel, d'incivilité, d'intimidation ou de pressions psychologiques en leur offrant écoute et accompagnement.

Cash-e aide, en **totale confidentialité**, à identifier les besoins et à expliquer les moyens existants pour y répondre, qu'il s'agisse d'une plainte auprès des autorités, d'une demande d'aide de leur part sans dépôt de plainte ou d'une gestion discrète avec la personne sans aucune autre intervention. Il n'entreprend aucune démarche sans consentement et s'engage aux côtés de la personne dans le processus que celle-ci ou celui-ci aura identifié et choisi. Cash-e met aussi à disposition un [formulaire de signalement anonyme](#).

Cash-e travaille également sur la prise en charge des signalements des violences sexuelles en partenariat avec les étudiantes et étudiants et le vice-recteur aux affaires étudiantes : les signalements de faits de sexisme, de harcèlement et/ou de violences sexuelles ne resteront pas sans suite. Un protocole de prise en charge des auteurs et auteures présumés se peaufine pour contribuer à une Université plus sûre et des membres plus éduqués, accompagnés et sensibilisés à la question notamment du consentement.

Mobilisation de tous les services compétents

Outre Cash-e, ULB-Santé ainsi que les conseillers en prévention au service du personnel, d'autres entités sont mobilisées et agissent en toute confidentialité comme Aimer à l'ULB et Psycampus. Des partenaires extérieures collaborent également avec l'Université (ex : asbl impliquée dans le projet Ca m'saoule). Les professionnels de ces services sont formés spécifiquement aux questions en lien avec le milieu estudiantin et sont présents pour les accompagner dans leurs difficultés.